

**Département de Loir-et-Cher**  
**Arrondissement de ROMORANTIN LANTHENAY**  
**Canton de LAMOTTE BEUVRON**

**MAIRIE DE SOUVIGNY EN SOLOGNE**

**COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE ORDINAIRE DU 04 AVRIL 2008**

Le quatre avril deux mil huit, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Souvigny en Sologne sous la présidence de Madame Chantal MEERSSCHAUT, Maire.

**PRESENTS : Chantal MEERSSCHAUT - Alain LEPRETRE - Arnaud des ABBAYES - Nadine De OLIVEIRA - Jean-Michel DERBOIS - Hervé SENE - Gérard PINON - Isabelle CRESPEL - Nadine CODORNIU - Solange BALLU - André CAMILLERI**

**ABSENTS EXCUSES : Néant**

Date de convocation : 28 mars 2008

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 11

<b>OBJET : DELEGUES AU S.I.E.A.P.L.</b> <b>(Syndicat Intercommunal d'Etude et d'Aménagement du Pays de Lamotte-Beuvron)</b>
--

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal que les organes délibérants de l'ensemble des EPCI doivent être renouvelés suite aux élections municipales du 9 et 16 mars 2008.

Conformément aux dispositions du CGCT concernant les délégués au sein des comités syndicaux, le Conseil Municipal procède, au scrutin secret et à la majorité absolue, à l'élection des délégués chargés de représenter la Commune de Souvigny en Sologne auprès du SIEAPL :

Sont candidats : Chantal MEERSSCHAUT – Alain LEPRETRE – Solange BALLU

Sont proclamés :

**Délégués Titulaires : Chantal MEERSSCHAUT – Alain LEPRETRE**

**Délégué Suppléant : Solange BALLU**

<b>OBJET : DELEGUES AU SYNDICAT DU COLLEGE</b>
--

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal que les organes délibérants de l'ensemble des EPCI doivent être renouvelés suite aux élections municipales du 9 et 16 mars 2008.

Conformément aux dispositions du CGCT concernant les délégués au sein des comités syndicaux, le Conseil Municipal procède, au scrutin secret et à la majorité absolue, à l'élection des délégués chargés de représenter la Commune de Souvigny en Sologne auprès du Syndicat du collège :

Sont candidats : Isabelle CRESPEL – Gérard PINON – Nadine CODORNIU

Sont proclamés :

**Délégués Titulaires : Isabelle CRESPEL – Gérard PINON**

**Délégué Suppléant : Nadine CODORNIU**

<p style="text-align: center;"><b>OBJET : DELEGUE AU SMICTOM</b> <b>(Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères du groupement Lamotte-Beuvron)</b></p>
---

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal que les organes délibérants de l'ensemble des EPCI doivent être renouvelés suite aux élections municipales du 9 et 16 mars 2008.

Conformément aux dispositions du CGCT concernant les délégués au sein des comités syndicaux, le Conseil Municipal procède, au scrutin secret et à la majorité absolue, à l'élection des délégués chargés de représenter la Commune de Souvigny en Sologne auprès du SMICTOM :

Est candidat : Jean-Michel DERBOIS

Est proclamé :

**Délégué Titulaire : Jean-Michel DERBOIS**

<p style="text-align: center;"><b>OBJET : DELEGUES AU PAYS DE GRANDE SOLOGNE</b></p>
--

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal que les organes délibérants de l'ensemble des EPCI doivent être renouvelés suite aux élections municipales du 9 et 16 mars 2008.

Conformément aux dispositions du CGCT concernant les délégués au sein des comités syndicaux, le Conseil Municipal procède, au scrutin secret et à la majorité absolue, à l'élection des délégués chargés de représenter la Commune de Souvigny en Sologne auprès du Pays de Grande Sologne :

Sont candidats : Alain LEPRETRE – Arnaud des ABBAYES

Sont proclamés :

**Délégués Titulaires : Alain LEPRETRE – Arnaud des ABBAYES**

**OBJET : DELEGUES AU SIDELC**  
**(Syndicat Intercommunal de Distribution d'Electricité de Loir et Cher)**

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal que les organes délibérants de l'ensemble des EPCI doivent être renouvelés suite aux élections municipales du 9 et 16 mars 2008.

Conformément aux dispositions du CGCT concernant les délégués au sein des comités syndicaux, le Conseil Municipal procède, au scrutin secret et à la majorité absolue, à l'élection des délégués chargés de représenter la Commune de Souvigny en Sologne auprès du SIDELC :

Sont candidats : Hervé SENE – Solange BALLU

Sont proclamés :

**Délégué Titulaire : Hervé SENE**

**Délégué Suppléant : Solange BALLU**

**OBJET : DELEGUES AU SYNDICAT DU BEUVRON AMONT**

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal que les organes délibérants de l'ensemble des EPCI doivent être renouvelés suite aux élections municipales du 9 et 16 mars 2008.

Conformément aux dispositions du CGCT concernant les délégués au sein des comités syndicaux, le Conseil Municipal procède, au scrutin secret et à la majorité absolue, à l'élection des délégués chargés de représenter la Commune de Souvigny en Sologne auprès du Syndicat du Beuvron Amont :

Sont candidats : Alain LEPRETRE – Hervé SENE – Chantal MEERSSCHAUT – Jean-Michel DERBOIS

Sont proclamés :

**Délégués Titulaires : Alain LEPRETRE – Hervé SENE**

**Délégués Suppléants : Chantal MEERSSCHAUT – Jean-Michel DERBOIS**

**OBJET : DELEGUES AU SIVOM**  
**(Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple)**

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal que les organes délibérants de l'ensemble des EPCI doivent être renouvelés suite aux élections municipales du 9 et 16 mars 2008.

Conformément aux dispositions du CGCT concernant les délégués au sein des comités syndicaux, le Conseil Municipal procède, au scrutin secret et à la majorité absolue, à l'élection des délégués chargés de représenter la Commune de Souvigny en Sologne auprès du Syndicat du Beuvron Amont :

Sont candidats : Chantal MEERSSCHAUT – Hervé SENE – Isabelle CRESPEL – Jean-Michel DERBOIS – Nadine CODORNIU

Résultats : **Isabelle CRESPEL avec 11 voix :**  
**Chantal MEERSSCHAUT avec 9 voix**  
**Jean-Michel DERBOIS avec 9 voix**  
**Nadine CODORNIU avec 9 Voix**  
**Hervé SENE avec 4 voix**

Sont proclamés :

**Délégués Titulaires :** **Isabelle CRESPEL - Chantal MEERSSCHAUT - Jean-Michel DERBOIS**  
**Nadine CODORNIU**

**OBJET : DELEGUES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**  
**« CŒUR DE SOLOGNE »**

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'organe délibérant de la Communauté de Communes « Cœur de Sologne » doit être renouvelé suite aux élections municipales du 9 et 16 mars 2008.

Conformément aux dispositions du CGCT concernant les délégués au sein du conseil communautaire, le Conseil Municipal procède, au scrutin secret et à la majorité absolue, à l'élection des délégués chargés de représenter la Commune de Souvigny en Sologne auprès de la Communauté de Communes « Cœur de Sologne » :

Sont candidats : Chantal MEERSSCHAUT– Hervé SENE – Isabelle CRESPEL –Arnaud des ABBAYES– Nadine CODORNIU – Gérard PINON

Résultats : **Arnaud des ABBAYES avec 9 voix**  
**Chantal MEERSSCHAUT avec 8 voix**  
**Nadine CODORNIU avec 6 voix**  
**Gérard PINON avec 5 voix**  
**Hervé SENE avec 4 voix**  
**Isabelle CRESPEL avec 1 voix**

Sont proclamés :

**Délégués Titulaires :** **Chantal MEERSSCHAUT – Arnaud des ABBAYES -Nadine CODORNIU**

**Délégués Suppléants :** **Gérard PINON – Hervé SENE – Isabelle CRESPEL**

**OBJET : DELEGUES AU C.C.A.S.**  
**(Centre Communal d'Action Sociale)**

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'organe délibérant du CCAS doit être renouvelé suite aux élections municipales du 9 et 16 mars 2008.

Conformément aux dispositions du CGCT concernant les délégués au sein du conseil d'administration, le Conseil Municipal procède, au scrutin secret et à la majorité absolue, à l'élection des délégués chargés de représenter le CCAS de la Commune de Souvigny en Sologne.

Mme le Maire rappelle que le maire est membre de droit.

Sont candidats en tant que membre du Conseil Municipal :  
Nadine DE OLIVEIRA – Nadine CODORNIU – Jean-Michel DERBOIS – André CAMILLERI

Il sera procédé à l'élection de 4 candidats extérieurs au Conseil Municipal lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

<b>OBJET : COMMISSIONS COMMUNALES</b>
---------------------------------------

Mme le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'élire un ou deux responsables dans les commissions communales afin de permettre aux membres du conseil de réfléchir sur les commissions dans lesquelles ils souhaitent adhérer et de voir lors du prochain conseil les membres extérieurs qui veulent également s'investir.

**Commission des CHEMINS**

Responsable: Alain LEPRETRE

**Commission BATIMENTS/VOIRIE**

Responsables: Solange BALLU – André CAMILLERI

**Commission ETANGS et LAGUNES**

Responsables: Alain LEPRETRE – Jean-Michel DERBOIS

**Commission URBANISME**

Responsables: Solange BALLU – Isabelle CREPEL

**Commission des FLEURS**

Responsable: Nadine DE OLIVEIRA

**Commission COMMUNICATION/INFORMATION**

Responsables: Arnaud des ABBAYES – Hervé SENE

**Commission FESTIVITES**

Responsable:

Nadine DE OLIVEIRA

### **Commission FINANCES**

Responsables: Arnaud des ABBAYES – Isabelle CRESPEL –  
André CAMILLERI

### **Commission AMENAGEMENT et SECURITE :**

Responsables : Arnaud des ABBAYES – Nadine CODORNIU- Hervé SENE

## **QUESTIONS DIVERSES**

\* **Garde des étangs** : Les 4 premiers week-end seront assurés par le maire, les adjoints et Nadine CODORNIU

\* **Foire aux Oies** : Elle aura lieu le dimanche 4 mai 2008. Une réunion de préparation aura lieu avant la foire.

\* **Conseil Municipal** : Les réunions du conseil municipal auront lieu le dernier vendredi de chaque mois. La prochaine réunion sera le vendredi 25 avril 2008 à partir de 18h30.

Fait à Souvigny en Sologne, le 11 avril 2008  
Le Maire,

**Chantal MEERSSCHAUT**